



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2026

Ordre du jour :

1. Accueil des personnalités et des membres par le Président
2. Ouverture de l'Assemblée Générale
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
4. Rapport moral et d'orientation du Président et approbation
5. Rapport d'activités 2025 par le Secrétaire et rapport d'activités sportives par chaque responsable de disciplines
6. Rapport de la Trésorière
7. Rapport des réviseurs aux comptes et décharge de la Trésorière et du Comité
8. Désignation des réviseurs aux comptes
9. Communications
10. Questions diverses
11. Clôture de l'Assemblée Générale

1. Accueil des personnalités et des membres par le Président

Le Président Christophe FOELLNER salue toutes les personnes présentes et particulièrement Monsieur BRENDER représentant de la commune de Bantzenheim, Mme WERTH Gabrielle présidente de la LCHR ainsi que tous les membres présents.

Il souligne qu'il est agréablement surpris par le grand nombre de personnes présentes cette année et les en félicite.

2. Ouverture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générales est déclarée ouverte à 14h08.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

La vice-présidente Frédérique FINANCE excuse le secrétaire Alexandre KEMPF et donne lecture du compte rendu de l'AG 2025. Il est approuvé à l'unanimité, sans observations particulières et sans abstention.



4. Rapport moral et d'orientation du Président et approbation

Le Président remercie encore vivement la commune de Bantzenheim pour son soutien tout au long de l'année, mais également la LCHR et l'OMSAL.

Il fait un point sur le nombre de membres du CSCT afin de savoir où le club se situe.

En 2024 nous comptons 115 membres, dont 21 licenciés (membres qui pratiquent une discipline).

En 2025 nous en comptons 108, soit 7 de moins, mais toujours 21 licenciés.

À ce jour, le nombre de membres s'élève seulement à 82 avec 17 licenciés, ce qui lui semble peu et s'interroge. Mais c'est finalement un bon chiffre, car en 2025 à la même période, il en avait 71 pour atteindre enfin les 108.

M. FRIGART demande la parole, et après quelques échanges sur le sujet, triste est de constater que depuis la COVID, tous les clubs canins, et toutes les associations en général, s'essouffent.

En consultant les fichiers de la LCHR, il a même été constaté que certains clubs canins n'ont plus de licenciés et se contentent simplement de pratiquer l'éducation canine !

Par rapport aux aménagements et aux investissements, le Président cite et remercie à nouveau la commune de Bantzenheim d'avoir remplacé la clôture du petit terrain d'avoir réhabilité le grand. Il a fait l'objet d'une réfection complète, comprenant l'ensemble des travaux nécessaires, suivi d'un ensemencement.

Les travaux ont débuté en 2024, la finalisation courant 2025 ; il de nouveau été praticable courant du quatrième trimestre 2025. Le résultat obtenu est de très bonne qualité et est vivement apprécié.

Le président appui sur le fait que le CSCT propose l'éducation du dimanche matin, principale source d'adhésions, ainsi que plusieurs disciplines (Obéissance, Ring, Mondioring, Pistage, Campagne) pour les membres souhaitant aller plus loin.

En 2025, un concours a été organisé dans chaque discipline, avec des résultats variables : complet en Obéissance et Ring, plus faible en Mondioring, Pistage et surtout en Campagne.

L'organisation de ces concours engendre des coûts importants (juges, hommes assistants, déplacements, hébergement), parfois difficiles à équilibrer malgré une gestion rigoureuse. Certaines disciplines deviennent déficitaires faute de participants, ce qui amène à envisager leur arrêt, même lorsqu'elles sont appréciées.

Le club n'organise pas ces concours pour faire du bénéfice, mais pour ne pas en perdre, afin d'assurer sa pérennité. Les engagements ne couvrant pas l'ensemble des frais, la restauration conviviale sur place reste un complément indispensable, proposée à des tarifs volontairement modérés.

5. Rapport d'activités 2025 par la Vice-Présidente et rapport d'activités sportives

La Vice-Présidente excuse l'absence du Secrétaire, qui n'a pas pu être présent, et en assure le remplacement. Elle donne lecture du rapport des différentes manifestations qui ont eu lieu durant l'année 2025 (cf. pièce jointe).

Mme Nadine DEGROLARD donne lecture de ses résultats d'Obéissance et de ceux de son équipe.

M. Roland HUBER fait part des ses résultats et de ceux des ses équipes en Ring, Mondioring et en Campagne.

Un membre de l'assemblée fait remarquer que les résultats de plusieurs autres CSAU n'ont pas été cités. Le Président s'en excuse et assure que le nécessaire sera fait lors de la prochaine Assemblée Générale.



6. Rapport de la Trésorière

La Trésorière Mme KITTLER Marie-Thérèse donne lecture des dépenses et des recettes du club pour l'exercice 2025 (cf. bilan en pièce jointe) :

Recettes	:	54 374.12 €
Dépenses	:	50 206.65 €
Bilan positif	:	4167.47 €

Elle ajoute que si quelqu'un souhaite des précisions, elle se tient volontiers à sa disposition à l'issue de l'Assemblée Générale.

Afin de prouver la transparence dans la gestion des comptes, le Président ajoute que les résultats présentés pour les manifestations apparaissent globalement positifs, mais ils ne reflètent pas toujours la réalité. En effet, les boissons lors des manifestations n'ont pas été comptabilisées. Un suivi plus précis a été mis en place dès 2026, un décompte détaillé sera réalisé par manifestation afin de présenter des résultats de trésorerie au plus justes.

7. Rapport des réviseurs aux comptes et décharge de la Trésorière et du Comité

Le Président remercie les réviseurs aux comptes MM. STORRER et FRIGART.

La révision a été effectuée le 14 janvier 2026.

M. FRIGARD prend la parole, félicite la très bonne tenue des comptes et salue également le travail irréprochable de la Trésorière.

Il précise que c'est la commune qui assure la gestion et le contrôle des aspects de sécurité (cuisine, extincteurs, contrôles), ce qui explique l'absence de ces frais dans les comptes.

Le Président demande la décharge du comité et de la Trésorière qui est acceptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

8. Désignation des réviseurs aux comptes

Pour le prochain exercice sont nommés MM. Patrice HEITZMANN et Jacky STORRER.

9. Communication

En raison de l'incompréhension des modalités de vote par un des membres présents lors de notre Assemblée Générale du 1^{er} février 2025, le Président rappelle que les deux membres Mme Suzanne SALVAGGIO et Pascal PETER avaient été cooptés le lendemain.

Cette cooptation a été acceptée à l'unanimité.

Il ajoute qu'en raison de la démission pour raisons personnelles de Caroline LIEHR au poste de Secrétaire Adjointe, Marc SITTLER et Andreas LAÜTER ont accepté d'intégrer le Comité. Leur cooptation sera actée lors de la réunion du 20 février 2026 et soumise à validation lors de la prochaine Assemblée Générale.



10. Questions diverses

Aucune demande écrite n'a été envoyée au Président.

Il souhaite tout de même faire part que le club fêtera ses 50 ans d'existence le 4 juillet 2026. Des invitations ont été envoyées aux membres actuels mais aussi aux anciens, aux partenaires et institutions, à l'ensemble du Conseil Municipal et au Service Technique de la commune de Bantzenheim. Le Président remercie chaleureusement le comité et les bénévoles, dont l'engagement est indispensable à la vie du club.

Il remercie chaleureusement le comité et tous les bénévoles, dont l'engagement est essentiel à la vie et au fonctionnement du CSCT.

Avant de laisser la parole à Gabrielle WERTH, Présidente de la Société Canine du Haut-Rhin, il l'a remercié d'être présente à presque toutes les manifestations organisées par le club et toujours des nôtres lors de nos Assemblées Générales.

Mme WERTH prend la parole et nous soumet les points suivants :

- . La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 13 mars 2026 à l'IUT de Mulhouse et non plus à l'Espace 110 d'Illzach.
- . Des trophées et enveloppes seront remis aux membres ayant participé à des championnats.
- . En 2026, seules deux séances de confirmation auront lieu, avec inscriptions uniquement via le lien cedia.fr (Site dédié à l'engagement d'un ou plusieurs chiens en exposition)
- . Il n'y aura pas d'exposition cette année ; le prochain double CACIB aura lieu les 15 et 16 mai 2027 au Parc Expo de Colmar, nécessitant 120 bénévoles. Elle précise que tous les clubs seront sollicités et que, malgré les coûts engendrés, leur présence est cruciale pour assurer une organisation efficace.
- . Les résultats des championnats doivent être transmis avant le 15 novembre pour publication dans le Flash 2026.
- . Les résultats financiers de la LCHR ne sont pas encore disponibles et le nombre de membres reste à préciser.
- . Elle espère que les concours du calendrier 2026 pourront se dérouler malgré les difficultés d'organisation et remercie le CSCT pour l'organisation de ses nombreux concours en 2025 et en 2026.
- . Elle rappelle que plusieurs postes clés seront vacants au sein du LCHR et notamment celui de secrétaire. Que les personnes intéressées peuvent se faire coopter avant l'Assemblée Générale pour être ensuite élues.
- . Pour conclure, elle félicite le CSCT pour ses 50 ans et souhaite une excellente année cynophile à l'assemblée.

Le Président donne alors la parole à Frédéric BRENDER, Adjoint au Maire de Bantzenheim.

Dans un premier temps, M. BRENDER remercie le Président et dit bravo au club pour ses activités et son animation au sein du village de Bantzenheim, ainsi que pour son importance en termes de membres et d'engagement.

Au nom du président de l'OMSAL, il nous remercie pour notre participation à la fête des rues et pour notre animation régulière toujours très appréciée.

Il précise que la commune continuera à nous accompagner, pas sous forme subvention comme on peut le faire dans d'autres cas, mais dans nos projets de rénovation, pour le bâtiment par le passé, ou de réfection du terrain comme ça a été le cas l'an passé.



Il ajoute que la vie associative à Bantzenheim est riche mais connaît des difficultés, comme en témoigne la dissolution l'an dernier de l'historique club de foot le FC Bantzenheim désormais fusionné avec Blodelsheim, mais que la commune continue de soutenir activement ses associations.

Il rappelle que le PV de l'Assemblée Générale et le bilan financier doivent être envoyés à la Mairie comme chaque année.

Pour terminer, il souhaite une bonne année cynophile et félicite le CSCT pour son 50^e anniversaire.

11. Clôture de l'Assemblée Générale

Avant d'annoncer la clôture de l'Assemblée Générale, le Président invite les membres présents à un moment convivial offert à tous les participants.

Clôture de l'Assemblée Générale à 15h05.

Le Président
FOELLNER Christophe

Pour le Secrétaire Alexandre KEMPF
La Vice-Présidente Frédérique FINANCE